

Paris, le 11 septembre 2009

Pandémie grippale

Les personnes âgées et dépendantes seront-elles les laissés-pour-compte des plans de lutte ?

Le groupe de réflexion et de recherche *Ethique et Vieillesse/Espace éthique AP-HP* interpelle les autorités politiques et sanitaires sur la place des personnes âgées, dans le plan national « pandémie grippale ». Ces membres de la cité sont particulièrement vulnérables par le cumul des fragilités de santé liées à l'âge et aux conséquences particulières des pathologies chroniques dont elles sont fréquemment atteintes (Alzheimer et maladies apparentées, diabète, insuffisances respiratoires, rénales, cardiaques, etc.). S'y ajoute l'isolement social dont elles sont bien souvent les victimes : le drame de la canicule d'août 2003 nous l'avait cruellement révélé.

Comment seront soignées les personnes âgées à domicile ou en institution d'accueil (EHPAD) en cas d'atteinte par le virus ? L'altération de leur état général peut être extrêmement rapide du simple fait de la grippe, même en l'absence de complications respiratoires.

Rien n'a été révélé à ce jour des dispositions concrètes envisagées à l'égard des personnes âgées à domicile ou en institution, dépendantes ou non.

• A l'hôpital :

- seront-elles refusées aux urgences, en réanimation, n'étant pas considérées comme « prioritaires » dans les hiérarchies actuelles du plan pandémie grippale ?

• En institution (EHPAD) :

- comment seront soignées les personnes âgées touchées par le virus, alors même que dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) il n'y a aucune continuité des soins la nuit, aucune infirmière de nuit, aucun médecin d'astreinte ?

- que pourra faire la seule aide soignante et l'auxiliaire de vie pour 80 résidents la nuit, si même seulement 4 ou 5 des résidents sont atteints, confinés dans leur chambre, et risquent de souffrir de détresse respiratoire ?
- les personnes âgées en institution resteront-elles alitées, dépendantes pour leurs toilettes et leurs actes quotidiens du fait de la disponibilité incertaine des professionnels présents dans les services ? Comment éprouveront-elles l'interruption des visites de leurs proches et le manque de ces relations qui sont indispensables à celles qui ont le privilège d'en encore en bénéficier ?

● **A domicile :**

- comment seront soignées à domicile les personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une autre maladie dégénérative, dont la vie dépend entièrement de leur aidant familial, conjoint ou enfant, si celui-ci est atteint par le virus ?
- comment les services de soin et d'aide à domicile seront en mesure de s'organiser pour répondre aux besoins vitaux de leurs patients pris en charge normalement, y compris en cas de défaillances massives de leurs personnels ?
- comment s'alimenteront et s'organiseront pour faire face au quotidien les personnes âgées vivant seules, souffrant de handicaps, privées du portage des repas, privées de l'aide ménagère faisant les courses ?
- qui préviendra les proches à la dernière minute en cas d'impossibilité de répondre aux besoins ? Ces proches seront-ils en mesure de faire face alors qu'ils seront peut-être confrontés eux-mêmes à d'autres urgences ?

Les aidants familiaux directement engagés moralement, affectivement et concrètement dans leur accompagnement au quotidien, ignorent tout de ce qui les concerne dans un contexte pandémique, ne savent pas quel dispositif permettra la continuité de leur activité, ne peuvent ni s'organiser, ni prévoir quoi que ce soit. Les associations intervenant dans ce champ n'ont été - pour la plupart d'entre elles - en rien associées à des travaux d'anticipation de l'impact de cette pandémie sur leurs missions.

De nombreuses personnes âgées risquent d'être affectées, non pas directement de la grippe, mais de la désorganisation de la prise en charge de leurs vulnérabilités et du cumul de négligences à leur égard.

L'épisode tragique de la canicule d'août 2003, avait permis l'émergence dans notre société d'une véritable prise de conscience de ces vulnérabilités particulières. De nombreuses villes ont depuis mis en œuvre des actions concrètes, solidaires, organisées l'été, pour éviter que ce drame se reproduise. **Aujourd'hui, personne ne peut savoir ce que notre société est prête à mettre en œuvre pour ses personnes âgées vulnérables face à la pandémie grippale.**

A elle seule l'initiative nationale que représente le 3^{ème} Plan Alzheimer aurait pu justifier dans l'urgence la détermination de lignes de conduites adaptées aux réalités des vulnérabilités que constituent les dépendances et les handicaps.

Le groupe de réflexion et de recherche *Ethique et Vieillesse/Espace éthique AP-HP* souhaite :

- la mise en place d'instances de concertation qui permettent d'identifier, au plus près des réalités quotidiennes, des enjeux à ce jour négligés ;
- la mise en œuvre de dispositifs précis, dotés en moyen, pour assurer la continuité d'interventions vitales auprès des plus vulnérables ;
- **que la Journée mondiale Alzheimer (21 septembre 2009) permette aux autorités politiques et sanitaires du pays d'affirmer les valeurs soutenant les dispositifs à initier au plus vite au service des personnes les plus vulnérables parmi nous et d'en préciser les modalités pratiques.**